# L'EPNAK

# 2025

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

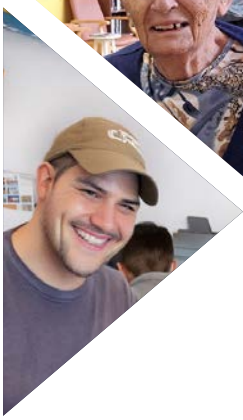

EPNAK

# SOMMAIRE


**L'EPNAK NATIONAL**

# Les chiffres clés 2025 .....4
# Feuille de route stratégique nationale .....5
# Au fil de l'année .....6
# Direction Générale .....8

**L'EPNAK SUR LES TERRITOIRES .....10**

1 : EPNAK Bourgogne-Franche-Comté .....12
2 : EPNAK Île-de-France .....14
3 : EPNAK Sud-Ouest .....16
4 : EPNAK Grand-Ouest .....18
5 : EPNAK Nord-Est .....20
6 : EPNAK Sud-Est .....21
7 : EPNAK Guyane-Antilles .....22
# Glossaire .....23

## L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION FRANÇOISE TENENBAUM

Présider le Conseil d'Administration de l'EPNAK est, pour moi, à la fois un honneur et une responsabilité. Celle de veiller, aux côtés de l'ensemble de ses membres, à ce que l'établissement reste fidèle à ses missions de service public et à l'attention portée aux personnes qu'il accompagne.

La composition de notre Conseil d'Administration en est une illustration forte. La présence de personnes accompagnées, aux côtés des représentants des institutions et des collectivités, n'est pas symbolique : elle participe pleinement à nos réflexions et à nos décisions. Elle nous rappelle, à chaque instant, que les politiques que nous portons doivent d'abord répondre à des parcours de vie, à des attentes concrètes et à des droits.

Dans un contexte de transformation profonde du secteur médico-social, cette exigence est essentielle. Elle guide les orientations que nous avons engagées et celles que nous préparons dans le cadre de la feuille de route 2026-2028, présentée à la ministre en charge de l'Autonomie.

L'EPNAK y affirme sa singularité : celle d'un **groupe public,** à la fois opérateur, gestionnaire et acteur d'innovation pour l'État. Cette position lui permet d'expérimenter, d'adapter et de proposer, en lien étroit avec les territoires, des réponses nouvelles aux besoins émergents, notamment face au vieillissement de la population.

Ces enjeux, que je porte également dans mes autres responsabilités, appellent des réponses à la fois ambitieuses et profondément humaines. L'EPNAK y contribue en développant des dispositifs qui soutiennent les parcours, accompagnent les transitions de vie et renforcent le lien social, dans une logique d'ouverture et de proximité.

Dans un environnement en évolution, il est essentiel de préserver un modèle fondé sur la solidarité et l'égalité d'accès. C'est le sens de l'engagement de l'EPNAK, qui poursuit son développement en s'adaptant aux besoins des personnes, des territoires et aux attentes des pouvoirs publics.

C'est cette capacité à conjuguer utilité sociale, innovation et responsabilité publique qui fait aujourd'hui la force de l'EPNAK.

Françoise Tenenbaum

## L'ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL EMMANUEL RONOT

L'année 2025 marque une étape importante dans la trajectoire de l'EPNAK. Elle vient clore un cycle stratégique engagé en 2023 autour d'une ambition claire : faire évoluer en profondeur nos pratiques pour mieux répondre aux attentes des personnes accompagnées, en plaçant leurs droits, leurs choix et leur pouvoir d'agir au cœur de notre action.

Après avoir consacré 2022 à l'autodétermination, puis 2023 à l'éthique, nous avons collectivement fait de 2025 une année de mobilisation autour d'un enjeu essentiel : **la lutte contre les maltraitances**. Ce choix n'est pas anodin. Il traduit une exigence forte : celle de regarder nos pratiques avec lucidité, d'interroger nos organisations et de renforcer, à tous les niveaux, une culture partagée de la bientraitance.

La Conférence de Direction Nationale 2025, qui a réuni l'ensemble de nos cadres autour du thème « Ensemble, déterminés à lutter contre les maltraitances », a constitué un temps fort de cette dynamique. Elle a permis d'ouvrir un dialogue exigeant, sans détour, et de poser les bases d'engagements concrets pour prévenir, repérer et traiter toute situation à risque. Cette mobilisation collective est à la hauteur de notre responsabilité d'établissement public.

Dans le même temps, 2025 aura été une année de réalisations. Le déploiement des premières Plateformes Territoriales Solidarités Autonomie (PTSA), dans le Loiret et en Bourgogne-Franche-Comté, illustre notre capacité à proposer des réponses nouvelles, plus lisibles et plus coordonnées, notamment pour les personnes âgées et personnes handicapées vieillissantes.

De même, notre engagement auprès des enfants protégés aux situations complexes, ou encore notre participation active aux grands rendez-vous nationaux du secteur, témoignent de notre volonté d'agir concrètement, au plus près des territoires.

Cette année marque également une transition. La prochaine feuille de route stratégique 2026-2028, présentée fin 2025 à la ministre en charge de l'Autonomie, s'inscrit dans la continuité des travaux engagés, tout en ouvrant de nouvelles perspectives. Elle devra nous permettre d'aller plus loin dans la transformation de notre offre, dans la coopération avec nos partenaires et dans la prise en compte des évolutions des besoins, en incluant la participation des personnes concernées à chaque étape.

À l'EPNAK, nous sommes convaincus que la qualité de l'accompagnement ne se décrète pas : elle se construit, au quotidien, par l'engagement des professionnels, par l'écoute des personnes accompagnées, de leurs proches et par une capacité collective à se remettre en question.

C'est cette exigence, à la fois éthique et opérationnelle, qui continuera de guider notre action.

Emmanuel Ronot

## L'ÉDITO D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, REPRÉSENTANT DES USAGERS, TRAVAILLEUR À L'EPNAK ESAT CHAGRENON JONATHAN MARTINEZ

L'année qui s'est écoulée a marqué le début de mon deuxième mandat. Tout comme l'année précédente, j'ai continué de participer une fois par mois à la Commission Projet d'Unité ainsi qu'aux différents Conseils d'Administration et Conseils de la Vie Sociale (CVS) d'une unité au sein du territoire Île-de-France.

J'ai pu prendre la mesure depuis mon engagement au Conseil d'Administration de l'EPNAK d'une évolution au niveau de l'envie des représentants des personnes accompagnées membres des CVS ou des délégués des travailleurs (personnes accompagnées aidant et conseillant les personnes dans les ESAT) d'être présent et de s'impliquer davantage dans les différents projets et/ou instances de l'EPNAK.

Depuis mon premier mandat de représentant des personnes accompagnées au Conseil d'Administration de l'EPNAK, de plus en plus de personnes qui ne sont pas élues veulent s'impliquer lorsqu'on les sollicite.

L'année 2025 a également été importante, pour ma part car j'ai été sollicité plus que les autres années, notamment pour la partie événementielle. J'ai ainsi participé au séminaire national CVS ainsi qu'à la conférence nationale SEEPH.

Sur 2 jours, avec un collègue de l'ESAT, nous avons participé à une formation du GEPSO portant sur la démarche projet co-construction personnes accompagnées/professionnels.

J'ai également participé à une conférence à l'INSA de Rouen avec les professionnels du CAMPUS EPNAK, un espace virtuel et itinérant de collaboration adapté, où des projets sont conçus avec, par et pour les personnes accompagnées auquel j'ai été associé.

Pour moi, cela montre les valeurs et l'ambition de l'EPNAK dans l'inclusion des personnes accompagnées dans ses différents évènements et instances, ce qui est une bonne chose.

Enfin, la participation des personnes accompagnées est importante au sein du Conseil d'Administration car avec une préparation en amont et un soutien lors de l'instance les personnes accompagnées peuvent s'exprimer et donner leurs avis à travers les différentes expériences vécues par chacun dans son parcours de vie au sein de l'EPNAK. Cela favorise la confiance en soi ainsi que l'autodétermination et le sentiment d'appartenance au sein de l'EPNAK.

# # LES CHIFFRES CLÉS 2025

**130**
Établissements et services

**5087**
Places autorisées

**12**
Régions - dont 1 Ultra-Marine

**39**
Départements

**188 M**
De budget

**2135**
Professionnels (2021,1 ETP)
dont 279 agents FPH (259,5 ETP)

**7771**
Personnes accompagnées,
dans deux domaines d'intervention :

- Handicap
- Aide sociale à l'enfance
- Personnes âgées

# # LA FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE NATIONALE

**Une année 2025 marquée par des réalisations concrètes au service des parcours de vie.**

En 2025, l'EPNAK a poursuivi la mise en œuvre de sa feuille de route stratégique 2023-2025 en déployant des réalisations concrètes, au plus près des besoins des personnes accompagnées et des territoires.

**Déployer des solutions innovantes pour les personnes âgées : la dynamique SNEPA**

L'année 2025 a été marquée par une avancée majeure avec le déploiement opérationnel de la **Stratégie Nationale EPNAK Personnes Âgées (SNEPA)**, notamment à travers la création de **Plateformes Territoriales Solidarités Autonomie (PTSA)**.

Deux premiers dispositifs ont ainsi vu le jour :

- En **Bourgogne-Franche-Comté**, avec la mise en place de la plateforme de Coulanges-sur-Yonne ;
- Dans le **Loiret**, avec l'ouverture de la PTSA 45.

Ces plateformes proposent une réponse globale articulant **information, prévention, coordination des services à domicile, solutions d'habitat inclusif et soutien aux aidants.** Elles contribuent concrètement **à lutter contre l'isolement et prévenir les situations de maltraitance**, tout en favorisant des parcours résidentiels souples et évolutifs.

L'EPNAK a également répondu favorablement à la demande de deux établissements publics et a mis en place des mandats de gestion dans le domaine des personnes âgées.

**Accompagner les enfants protégés aux situations complexes**

L'EPNAK a réaffirmé son rôle d'acteur ressource dans le champ de la **protection de l'enfance**, en particulier pour les enfants présentant des **multi-vulnérabilités**.

En 2025, l'établissement a été directement associé à la dynamique de transformation portée par le Département de la Gironde, avec l'organisation d'une conférence de presse au sein de la **MECS Enfantastics** de Mérignac, structure de l'EPNAK accueillant des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Cette structure, ouverte fin 2024, propose un accompagnement **pluridisciplinaire et à taille humaine** pour des enfants aux besoins spécifiques, illustrant la capacité de l'EPNAK à développer des réponses adaptées aux situations complexes.

Cette implication s'inscrit dans une transformation plus large de la protection de l'enfance, qui vise à :

- **Mieux individualiser les parcours**, via le projet pour l'enfant (PPE) ;
- **Renforcer la prévention et le soutien à la parentalité** ;
- **Développer des alternatives au placement** et favoriser le maintien des liens familiaux.

Elle témoigne de la contribution active de l'EPNAK à des politiques publiques en évolution, nécessitant coordination renforcée et réponses sur mesure.

**Structurer une politique active de prévention des maltraitances**

En 2025, l'EPNAK a renforcé son engagement dans le cadre de la **Stratégie nationale de lutte contre les maltraitances**, en structurant une démarche institutionnelle ambitieuse.

Cette dynamique se traduit concrètement par :

- Le déploiement d'actions de **sensibilisation et de formation** ;
- Le renforcement des dispositifs de **repérage, d'alerte et de traitement des situations** ;
- Et l'ancrage d'une **culture de la bientraitance** dans les pratiques professionnelles.

Les actions menées dans les PTSA s'inscrivent dans cette logique. La **prévention des situations d'isolement et de maltraitance** constitue un axe structurant de l'accompagnement.

**Une action publique au service du pouvoir d'agir**

À travers ces réalisations, l'EPNAK confirme en 2025 sa capacité à **déployer des réponses concrètes, innovantes et territorialisées**, au service de l'autodétermination des personnes et de la fluidité des parcours.

# L'EPNAK NATIONAL

## # AU FIL DE L'ANNÉE 2025

- **4ème séminaire national CVS**
- **Hackathon adapté à l'INJA** : Inclusion et innovation au rendez-vous !
- **Conférence EPNAK** : Ensemble pour l'égalité des chances

**Janvier**

- **Inaugurations** Sud-Ouest :
  - MECS : Enfantastics à Mérignac (33) et DKlic à Pessac (33)
  - SAMSAH TSA 16 et ETAPE à Angoulême (16)
  - Antenne ESRP Foix (09)
- **Inauguration** UEMA de l'école maternelle Jean de la Fontaine à Athis-Mons (91)
- **Accueil de Madame Nathalie DELATTRE** à l'EPNAK Metz (57) à l'occasion de la Semaine des Métiers du Tourisme
- **Légion d'honneur** pour la Présidente du Conseil d'Administration de l'EPNAK remise par Jean-Jacques Coiplet, Directeur de l'ARS BFC

**Février**

- **Signature** de la charte des 7 engagements pour une route plus sûre
- **Mandat de gestion :** de l'EHPAD de l'EPCAPA – Dijon (21)

**Mars**

**Avril**

- **Journée mondiale de l'autisme : Manifestations BFC**
- Des stagiaires de l'EPNAK Roubaix (59) et de l'EPNAK Metz (57) au Grand Rex à Paris pour leurs court-métrages « Je filme ma formation » et « Je filme mon métier »

**Mai**

- **Semaine de l'innovation au service de l'inclusion**
- **Inauguration du Pavillon** à l'IME Sainte-Béate de Sens
- **20 ans du SAVI d'Étréchy**
- **Journée TND Lyon (69)**
- **Lancement de la PTSA CC4V**

**Juin**

- **Participation au salon SANTEXPO :** accueil de Mme Charlotte Parmentier Lecoq, Ministre déléguée chargée de l'Autonomie et du handicap... et de Madame Sarah El Haïry, Haut-commissaire à l'Enfance
- **CDN 2025** à Rennes (35) « Ensemble, déterminés pour lutter contre les maltraitances » et « Ensemble vers la Feuille de Route 2026-2028 »

- **20 ans de l'EEAP** Les Petits Princes Auxerre (89)
- **Mandat de gestion de l'EHPAD** Les petites promenades – Varzy (58)

- **120 ans de la laïcité,** concours d'affiches remporté par les adultes du SAJ de Mézilles
  **Ouverture Lo Ligot à Limoges (87)** dispositif expérimental PE / PH
- **Nomination** d'Emmanuel Ronot par la Ministre Charlotte Parmentier Lecoq

Septembre

Décembre

- **Inauguration** de la plateforme Passerelle PRO'78 à Guyancourt (78)
- **Tournage du film "Notre fils"** à l'ESRP de Rennes (35)

Octobre

Août

Novembre

Juillet

- **Reprise des autorisations** de l'ESRP et de l'ESPO du CRIC à Toulouse (31)

- **Conférence nationale SEEPH "Santé mentale par le soutien mental"** Signature de la Charte d'engagement Santé Mentale
- **638 DuoDay** réalisés sur tout le territoire par les professionnels et les personnes accompagnées
- **Semaine de l'excellence** à la table de Georges
- **Reprise du SSIAD et ouverture d'un accueil de jour** à Coulanges-sur-Yonne (89)

# # DIRECTION GÉNÉRALE

**Benoit Grammaire**
**Secrétaire Général de la Direction Générale,**
**Directeur de l'Information Financière et des Données**

La Direction Générale se structure aujourd'hui autour du Directeur Général appuyé d'une part des membres du bureau et d'autre part du Secrétaire Général – Directeur de l'Information Financière et des Données qui anime et coordonne les différentes directions nationales.

Implantée sur trois sites géographiques principaux, elle apporte appui et expertise aux territoires dans différents domaines : ressources humaines - paye, finances, comptabilité, système d'information, commande publique, juridique, patrimoine, communication, qualité et certification, recherche et innovation, …

Cette expertise est relayée avec des fonctions territoriales qui continuent de se mettre en place avec en particulier en 2025, la création d'un premier poste de Responsable des Ressources Humaines Territorial apportant davantage de proximité et de réactivité aux unités de la Bourgogne-Franche-Comté avant un déploiement sur d'autres territoires de l'EPNAK.

L'EPNAK a connu une forte croissance au cours des cinq dernières années. Le doublement de sa surface financière sur cette période constitue un indicateur révélateur de cette évolution.

Celle-ci s'explique par un développement interne avec l'obtention de nouveaux agréments dans le cadre des réponses aux appels à projets lancés par les autorités de tarification couplé à un développement externe avec la reprise de l'activité de plusieurs organismes gestionnaires : Association APEIS (89) ; Association AGAEJEF (973) ; IDA de Baguer (92) ; EPMS de Cheney (89) ; …

De ce fait, l'activité de la Direction Générale est en constante progression.

Quelques chiffres clés 2025 :

- 188 M€ de budget de fonctionnement ;
- 50 000 opérations de dépenses et de recettes traitées ;
- 37 000 payes publiques et privées produites ;
- 4 000 postes informatiques de travail et de formation ainsi que 1 350 téléphones portables ;
- Un parc automobile de 770 véhicules gérés ;
- Un patrimoine immobilier de 220 000 m² géré, principalement en tant que propriétaire, avec plus de 5 100 interventions en matière d'entretien et de maintenance sur les territoires IDF et BFC.

Les enjeux de transformation de la Direction Générale sont donc très importants pour pouvoir accompagner notre forte croissance dans le cadre du mouvement de territorialisation initié depuis 2020. L'évolution observée nécessite de recruter davantage de collaborateurs et de rechercher de nouveaux profils afin de pouvoir répondre aux enjeux de technicité liés au nouveau dimensionnement de notre organisation. Elle implique une adaptation permanente des professionnels en place dans le cadre de la conduite de changement, tout en réussissant à intégrer, former et accompagner les nouveaux collaborateurs, souvent issus de secteurs d'activité très éloignés du médico-social.

En 2025, nous avons poursuivi la dynamique initiée en 2024 consistant à regrouper trimestriellement l'ensemble des personnels de la Direction Générale afin de pouvoir partager des informations et de développer la cohésion. Ces regroupements constituent un moment privilégié pour notamment passer en revue l'ensemble des projets de transformation et/ou de développement portés par les territoires. Cette revue s'articule naturellement avec les dossiers examinés en cellule MPPS - Management des Programmes et des Projets

Stratégiques constituée de représentants des territoires et de la Direction Générale.

L'activité de la Direction Générale a donc été une nouvelle fois très soutenue en 2025. L'ensemble des équipes a été mobilisé afin de soutenir et d'accompagner la mise en place de deux nouveaux mandats de gestion (EPCAPA à Dijon - 21 ; EHPAD Varzy - 58) tout en assurant la continuité de service auprès des unités existantes.

Dans le même temps, l'EPNAK a intégré, dans des délais extrêmement contraints, de nouvelles structures :

- Reprise de l'activité et des personnels de l'ESRP (264 places) et de l'ESPO (28 places) gérés antérieurement par l'association CRIC à Toulouse (31) ;
- Transfert du SSIAD de Coulanges-sur-Yonne (30 places) avec une extension de capacité à 60 places et création d'un accueil de jour de 15 places.

**Zoom sur les grands chantiers travaux réalisés en 2025** :

- La finalisation du remplacement des 550 menuiseries de l'ESRP Limoges (87) ;
- Le raccordement au chauffage urbain du site de Saint-Béate à Sens (89) ;
- L'aménagement du pôle Médico-Psycho-Social et Insertion de Lyon (69) ;
- Le ravalement des façades de l'ESRP de Soisy-sur-Seine (91) ;
- Le réaménagement d'un internat à l'IME de Sens (89) ;
- Le lancement d'une Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en vue du remplacement des chaudières de plusieurs unités.

### Zoom sur un grand chantier déployé par la DSI – Direction des Systèmes d'Information : le SD-WAN

Le SD-WAN est une nouvelle solution de gestion des réseaux informatiques déployée avec notre fournisseur d'accès à internet. Elle simplifie la gestion et le déploiement des réseaux de chacune des unités et renforce la sécurité et la fiabilité. L'ensemble des 350 équipements physiques (switchs) a été remplacé dans le cadre de ce projet qui a mobilisé 600 journées de travail pour un investissement d'un million d'euros.
Les principaux apports sont :

- Une qualité de service améliorée, plus rapide et plus stable avec en standard une Fibre Optique de 1 Gb/s offrant une continuité de service accrue ;
- Une réduction des coûts importante par rapport à la précédente solution ;
- Une gestion simplifiée pour les équipes informatiques, facilitant les déploiements et la maintenance ;
- Une plus grande autonomie grâce à des pare-feux appartenant à l'établissement, permettant à la DSI de piloter directement les règles de sécurité et les évolutions, sans dépendance vis-à-vis d'un opérateur externe ;
- Une sécurité renforcée avec la possibilité de déployer dès 2026 un VPN pour tous afin de faciliter et de sécuriser les accès des professionnels nomades ou en télétravail.

## DUI : Dossier Unique Informatisé

### Renforcer la coordination et le suivi de parcours des personnes accompagnées par l'EPNAK

En 2025 la Direction Générale a poursuivi le pilotage du déploiement du DUI - Dossier de l'Usager Informatisé au cours d'une deuxième phase couvrant 49 ESMS, faisant suite à une première phase de 30 ESMS.

Tous les objectifs fixés par nos financeurs ont pu être atteints grâce à l'engagement et au travail de l'ensemble des collaborateurs. Place désormais au déploiement de la Vague 2 du Ségur Numérique en Santé avec notamment pour ambition de développer l'interopérabilité du DUI. À terme celui-ci permettra d'offrir aux usagers, familles et aidants un accès simplifié aux informations et permettra une saisie sécurisée des actes par les professionnels externes via des interfaces dédiées.

Le virage numérique pris par l'EPNAK s'inscrit pleinement dans les orientations encouragées par les pouvoirs publics. Le corollaire de ce développement est de s'exposer à un niveau de cybermenace de plus en plus élevé. En 2025, l'EPNAK a donc recruté un RSSI - Responsable Sécurité des Systèmes d'Information. Au-delà de l'intérêt de renforcer notre protection, la création de ce poste nous permet de nous mettre en conformité réglementaire et en particulier vis-à-vis de la directive européenne NIS2 (Network and Information Security 2) qui impose aux établissements médico-sociaux de disposer de cette compétence.

Les premiers objectifs du RSSI sont :

- De garantir la résilience du Système d'Information ;
- D'initier un centre opérationnel de sécurité pour fiabiliser nos Systèmes d'Information ;
- D'accompagner les usages en accélérant la prise en compte de la cybersécurité ;
- D'intégrer les usages de l'IA à la Politique Sécurité des Systèmes d'Information.

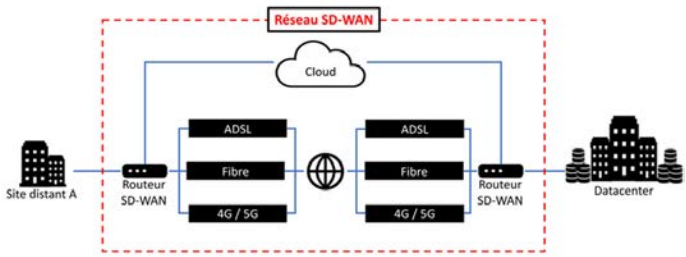

# L'EPNAK SUR LES TERRITOIRES

## EPNAK GRAND-OUEST BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE

**PÔLE COMPÉTENCES ET INCLUSION PROFESSIONNELLE**
ESRP : RENNES
DFA : BRETAGNE (CÔTES-D'ARMOR - MORBIHAN - ILLE-ET-VILAINE - FINISTÈRE)
DEA : CÔTES-D'ARMOR - MORBIHAN - ILLE-ET-VILAINE
ESAT Hors-murs : BRETAGNE
EA PRO ACT : PLOUGOUMELEN - SAINT-AVÉ

**PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE ET FAMILLE**
MARMAY' : MAYENNE

Inclusion Répit : REDON - MAYENNE
Mission PRITH : SAINT-PIERRE ET MIQUELON

## EPNAK GRAND-OUEST NORMANDIE - CENTRE VAL DE LOIRE

**PÔLE COMPÉTENCES ET INCLUSION PROFESSIONNELLE**
ESRP : OISSEL
Antennes ESRP : ALENÇON - LE HAVRE
DFA : NORMANDIE (avec LADAPT, SEINE-MARITIME, EURE, ORNE ET MANCHE)

**PÔLE SOCIALISATION ET INCLUSION SCOLAIRE**
SESSAD TSA : SUD ROUEN - ELBEUF

Inclusion Répit : SUD ROUEN
PTSA LOIRET : FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS
Accueil de Jour itinérant : FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS

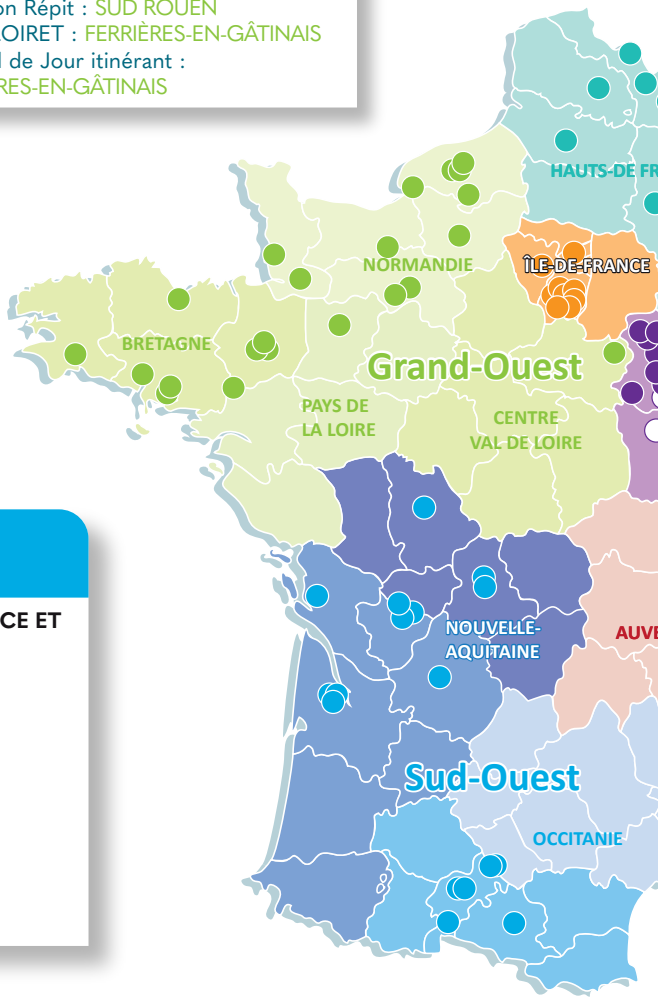


## EPNAK SUD-OUEST NOUVELLE-AQUITAINE

**PÔLE COMPÉTENCES ET INCLUSION PROFESSIONNELLE**
ESRP : LIMOGES
ESRP/ESPO : BORDEAUX
Antennes ESRP / ESPO : POITIERS - ANGOULÊME - ROCHEFORT
DFA : GIRONDE - CHARENTE - VIENNE CHARENTE-MARITIME - HAUTE-VIENNE
PEA : GIRONDE - CHARENTE-MARITIME

**PÔLE SOCIALISATION ET INCLUSION SCOLAIRE**
HANDIRÉPIT 24 : PÉRIGUEUX

**PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE ET FAMILLE**
ENFANTASTICS 33 : BORDEAUX
DKLIC 33 : BORDEAUX
ÉTAPE 16 : ANGOULÊME
LO LIGOT : LIMOGES

**PÔLE HABITAT ET INCLUSION SOCIALE**
SAMSAH TSA 16 : ANGOULÊME

Guyane - Antilles

## EPNAK GUYANE - ANTILLES

**PÔLE COMPÉTENCES ET INCLUSION PROFESSIONNELLE**
PAGOFIP : CAYENNE
PEA : CAYENNE - SAINT-LAURENT-DU-MARONI
DEA : CAYENNE - SAINT-LAURENT-DU-MARONI

**PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE ET FAMILLE**
Dispositif Arouman : SAINT-LAURENT-DU-MARONI
SAE Nouvel Horizon : CAYENNE

**Administrateur**
GCSMS handicap d'un continent à l'autre : SAINT-LAURENT-DU-MARONI

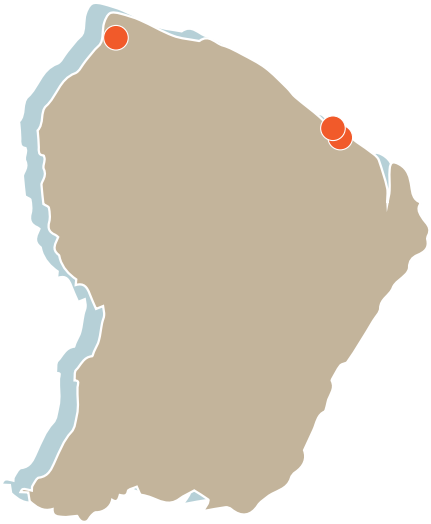

## EPNAK SUD-OUEST OCCITANIE

**PÔLE COMPÉTENCES ET INCLUSION PROFESSIONNELLE**
ESRP/ESPO : MURET - TOULOUSE
Antennes ESRP/ESPO : FOIX SAINT-GAUDENS
DFA : HAUTE-GARONNE - ARIÈGE
PEA : HAUTE-GARONNE

**PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE ET FAMILLE**
LO LIGOT : TOULOUSE

Communauté 360 : HAUTE-GARONNE
Dispositif APPV : HAUTE-GARONNE

## EPNAK NORD-EST HAUTS DE FRANCE - GRAND-EST

**PÔLE COMPÉTENCES ET INCLUSION PROFESSIONNELLE**
ESRP : ROUBAIX - VALENCIENNES - METZ
ESPO : VALENCIENNES - MOSELLE
PAMOFIP : AISNE - SOMME - MARNE - MEUSE - MOSELLE
EA : METZ
DFA : AISNE - PAS-DE-CALAIS NORD - SOMME - MOSELLE
CFA : ROUBAIX
PEA : NORD - MOSELLE

Communauté 360 : MOSELLE

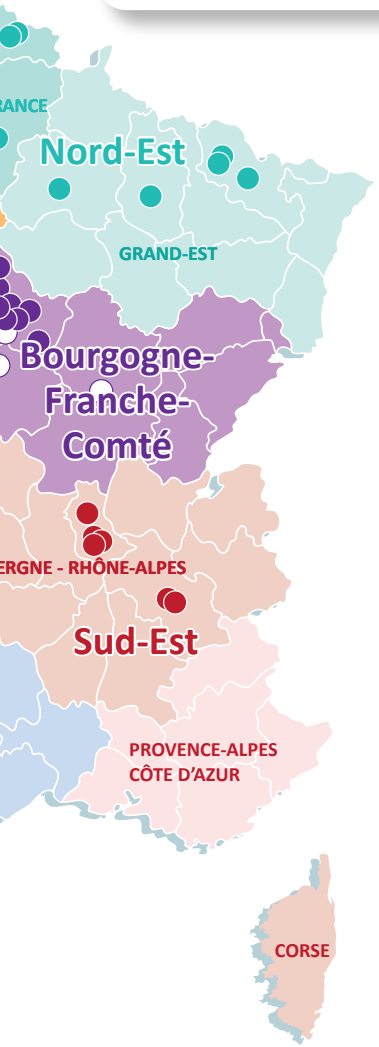


## EPNAK SUD-EST

**PÔLE COMPÉTENCES ET INCLUSION PROFESSIONNELLE**
ESRP : LYON
PAOFIP : RHÔNE - ISÈRE
« La table de Georges »
Restaurant d'application : LYON
DFA : RHÔNE - ISÈRE
PEA : RHÔNE - ISÈRE

**PÔLE HABITAT ET INCLUSION SOCIALE**
Habitat partagé tremplin : LYON

**PÔLE SOCIALISATION ET INCLUSION SCOLAIRE**
Plateforme Access TND : RHÔNE

Communauté 360 : RHÔNE

## EPNAK ÎLE-DE-FRANCE

**PÔLE COMPÉTENCES ET INCLUSION PROFESSIONNELLE**
ESRP : SOISY-SUR-SEINE
Dispositifs préparatoires : Iliade, Odyssée, Prépa Jeunes, Prépa Polyvalente : SOISY-SUR-SEINE
DFA : SOISY-SUR-SEINE
Antenne Prépa Jeunes : ÉTAMPES
Antenne Passerelle Pro'78 : GUYANCOURT
ESAT : AUVERS-SAINT-GEORGES
Hantr'Act (accueil de jour PHV) : AUVERS-SAINT-GEORGES
La Maison d'à Côté (habitat social) : AUVERS-SAINT-GEORGES

**UNITÉS SURDITÉ ET TROUBLES SÉVÈRES DU LANGAGE**
IDA G.Baguer : ASNIÈRES-SUR-SEINE
SESSAD : ASNIÈRES-SUR-SEINE

Communauté 360 : ESSONNE

**PÔLE HABITAT ET INCLUSION SOCIALE**
SAVS : ÉTAMPES
SAMSAH TSA : ÉTAMPES
Équipe Mobile d'Appui PHV : ÉTRÉCHY - VILLEBON
SAVI Foyer de vie accueil de jour : ÉTRÉCHY - MASSY
Résidence Accueil : ÉTAMPES
Foyer d'hébergement : ÉTRÉCHY - ÉTAMPES

**PÔLE SOCIALISATION ET INCLUSION SCOLAIRE**
IMPRO : JANVILLE-SUR-JUINE
ENFANTASTICS : ÉVRY - MASSY - BRÉTIGNY-SUR-ORGE
LVA : DOURDAN
SESSAD Trèfle : ÉTRÉCHY
SESSAD PEPS/POP : ÉTRÉCHY
UEMA : MASSY - ATHIS-MONS

## EPNAK BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**PÔLE COMPÉTENCES ET INCLUSION PROFESSIONNELLE**
ESAT : AUXERRE - MÉZILLES - CHENEY
Dispositif TREMPLIN 89

**PÔLE SOCIALISATION ET INCLUSION SCOLAIRE**
IME : SENS - (2) AUXERRE - VINCELLES - SAINT-FARGEAU
IME de Répit : SENS
Pôle SESSAD 89 : AVALLON - SENS - AUXERRE - SAINT-FARGEAU
UEMA : AUXERRE - ROSOY
UEEA : LABORDE
AMI-I - PCPE - EMAS - DESTC
Dispositif Internat Séquentiel

Communauté 360 : YONNE
Dispositif d'Appui à l'Autodétermination
Dispositif PEPH : ESCALE

**PÔLE BIEN VIEILLIR ET CITOYENNETÉ**
SSIAD : COULANGES-SUR-YONNE
Accueil de Jour : COULANGES-SUR-YONNE

**Mandats de Gestion**
EHPAD EPCAPA les Bégonias et les Jardins Voltaire : DIJON (21)
EHPAD les Petites Promenades : VARZY (58)

**PÔLE HABITAT ET INCLUSION SOCIALE**
EANM : (2) SENS - COURTOIS/Y - SAINT-CLÉMENT - CHENEY - TONNERRE
SAVS : SENS - CHENEY
SAJ : AUXERRE - MÉZILLES - SENS
Habitat Partagé : SENS
SAMSAH : SENS
EMC : SENS

**PÔLE ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT MÉDICALISÉ**
EEAP : SENS - AUXERRE
MAS : COURTOIS/Y - AUGY
Dispositif AUME
EAM : SENS - CHAMPCEVRAIS - JOIGNY
Plateforme de répit TSA : La Parenthèse
EMA-TSA PAPAYE

Vous désirez des informations complémentaires scannez ce QR Code

Communication EPNAK - Septembre 2025

# 1 : EPNAK BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ «

## Le mot de la Directrice Territoriale
Laïla Bougis

**# SOLIDARITÉ**

Si je devais résumer l'année 2025 en un mot, ce serait Solidarité.
Une valeur fondamentale à laquelle je suis profondément attachée. Au pluriel également, car 2025 a marqué l'entrée de l'EPNAK Bourgogne-Franche-Comté dans le champ des solidarités avec l'ouverture au secteur des personnes âgées.
Ce challenge, je l'ai abordé avec enthousiasme, comme une madeleine de Proust me rappelant mes années de travail en EHPAD ; avec responsabilité, consciente de la vulnérabilité des publics, des tensions de recrutement, des équilibres financiers fragiles et de l'exigence d'un service public de proximité ; et enfin, avec audace, pour transformer l'offre et garantir les droits de chacun.
Le rapport d'activité est un moment privilégié pour revenir sur les réussites de l'année, sur la qualité des échanges riches et constructifs avec les personnes accompagnées, leurs proches, nos partenaires et l'ensemble des professionnels qui œuvrent au quotidien. Merci à chacun d'entre vous pour votre engagement et votre précieuse collaboration.
Pour conclure, je souhaite nous projeter collectivement vers la suite, en citant Antoine de Saint-Exupéry : « **Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.** »

## Les Chiffres clés du territoire

**48**
Établissements, services, unités et plateformes

**5**
Pôles

**1608**
Places autorisées

**3**
Départements

**64,5 M**
De budget

**712,9**
Professionnels (en ETP)
dont 54,3 en statut FPH

**2363**
Personnes accompagnées, dont **157** jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance, **343** TSA et **330** avec troubles psychiques

## Création du Pôle Bien Vieillir et Citoyenneté (BVC)

Sous l'impulsion du Directeur Général, l'année 2025 a été marquée par la rédaction de la définition de la Stratégie Nationale EPNAK Personnes Âgées (SNEPA). L'EPNAK BFC s'est alors engagé dans un ensemble de transformations structurantes.
Depuis février 2025, notre direction territoriale accompagne l'EPCAPA (Établissement Public Communal d'Accueil de Personnes Âgées), un EHPAD de près de 300 places à Dijon, dans le cadre d'un mandat de gestion. En septembre, un second mandat de gestion a débuté aux Petites Promenades, EHPAD de 131 places à Varzy. En novembre, le Service de Soins Infirmiers à Domicile et l'Accueil de Jour de Coulanges-sur-Yonne ont rejoint l'EPNAK. Ces deux services prennent la forme d'une Plateforme Territoriale de Soutien à l'Autonomie (PTSA), en partenariat étroit avec la Plateforme de Répit aux Aidants OASIS de la MDRY (Maison Départementale de Retraite de l'Yonne).
En décembre, l'EPNAK BFC est devenu membre du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA) et de la Conférence Territoriale de l'Autonomie (CTA), nouvelle instance visant à améliorer la qualité de vie des personnes en perte d'autonomie et de leurs aidants. Afin d'accompagner cette dynamique, la Direction Territoriale a créé le Pôle Bien Vieillir et Citoyenneté, piloté par Gwenola HUBERT-TOUTAIN.

## Pôle Compétences et Inclusion Professionnelle (CIP)

Les ESAT de l'EPNAK sont pleinement engagés dans la formation professionnelle des personnes en situation de handicap, avec pour objectif de renforcer leur autonomie ainsi que leur inclusion professionnelle et sociale.

Une attention particulière est portée à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). À l'ESAT de CHENEY, en 2025, deux travailleurs ont ainsi obtenu leur CAP : l'un en cuisine, l'autre en employé de commerce polyvalent.

Chaque bénéficiaire est accompagné de manière personnalisée dans l'ensemble de son parcours VAE, depuis la définition du projet jusqu'à l'obtention du diplôme ou du titre visé. Cet engagement affirmé contribue à renforcer la reconnaissance des compétences, l'employabilité des personnes accompagnées et ouvre de réelles perspectives d'évolution vers le milieu ordinaire.

## Pôle Accueil et Accompagnement Médicalisé (AAM)

### Les CVS : la voix de chacun, la force de tous !

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) offre aux résidents, à leurs familles et aux professionnels la possibilité de s'exprimer librement, de partager leurs idées et de contribuer activement aux projets ainsi qu'aux décisions du quotidien.

Pour les MAS d'Augy et de Courtois, une attention particulière est portée à la Communication Améliorée et Alternative afin de garantir que chaque personne, quelles que soient ses capacités, puisse formuler ses besoins, ses envies et ses propositions.

Les CVS des deux unités témoignent d'une dynamique participative forte : implication des membres, qualité des échanges, respect mutuel et engagement collectif au service du bien-être et de l'épanouissement de chaque résident. Leur fonctionnement complémentaire permet également de partager des pratiques, d'harmoniser certaines démarches et d'enrichir la réflexion commune autour des projets de vie des personnes accompagnées.

## Pôle Socialisation Inclusion Scolaire (SIS)

L'année a été marquée par une dynamique majeure de transformation au sein du Pôle SIS. Cette évolution s'est engagée à la suite du décret du 5 juillet 2024, qui instaure la mise en place des dispositifs intégrés. Ce texte fondateur renforce la coopération entre les unités et améliore la fluidité des parcours, ouvrant la voie à un accompagnement médico-social plus inclusif, modulable et centré sur les besoins spécifiques de chaque personne accompagnée.

Dans cette perspective, le Pôle SIS a anticipé son passage à un modèle décloisonné. Cette évolution aboutira en janvier 2026 à la création du DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif). L'objectif est de garantir davantage d'agilité et de cohérence dans les réponses apportées, tout en préservant une continuité de protection pour les personnes les plus vulnérables. Les futurs parcours viseront ainsi à être pleinement inclusifs - qu'ils soient hors les murs, mixtes ou dans les murs - en fonction des besoins et des projets de chacun.

Le 28 février 2025, une journée de séminaire a réuni l'ensemble des professionnels du Pôle, à l'initiative de Jean-François MOLLION, Directeur du Pôle SIS de l'EPNAK BFC. L'Éducation nationale, représentée par l'IEN-ASH (Inspecteur de l'Éducation Nationale – Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés) Nathalie SAULET, l'ARS BFC, représentée par Valérie LUX, ainsi que la directrice de la MDPH, Fathia LAURY, ont participé à cette journée, illustrant l'importance des coopérations institutionnelles dans la construction du dispositif intégré. Cette rencontre avait pour ambition d'imaginer collectivement l'organisation et les accompagnements de demain.

Les contributions issues de ces travaux ont nourri les réflexions stratégiques en vue de la mise en œuvre du nouveau fonctionnement prévu pour janvier 2026. Cette échéance marque l'entrée dans une phase de transition vers des pratiques plus innovantes, flexibles et résolument tournées vers l'inclusion, en cohérence directe avec les orientations nationales et régionales en matière d'autodétermination, de droits et d'inclusion.

## Pôle Habitat et Inclusion Sociale (HIS)

### Ouverture du SAMSAH : une nouvelle offre de trois places en 2025

Dans le cadre du plan "50 000 solutions", le Pôle Habitat et Inclusion Sociale (HIS) BFC a créé un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) de trois places, venant renforcer l'offre d'accompagnement sur le territoire Nord Yonne. Ce dispositif s'inscrit dans la continuité du travail engagé par le Pôle, en étroite complémentarité avec le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale).

L'objectif de l'ensemble de ces actions, déployées depuis plusieurs années, vise à soutenir l'autonomie des personnes, structurer et coordonner les parcours, prévenir les ruptures et proposer un accompagnement social de proximité et de qualité. Le SAMSAH s'ajoute à ces missions en apportant la dimension médicale et paramédicale devenue essentielle au regard de la complexification des situations rencontrées.

Le service s'adresse à tout type de public adulte en situation de handicap, sans restriction liée au diagnostic.
L'accompagnement médical repose sur une équipe dédiée, composée d'un médecin psychiatre (0,10 ETP) et d'une infirmière (0,5 ETP), assurant un suivi attentif des besoins psychiques et somatiques, ainsi qu'une coordination rigoureuse avec les professionnels de santé du territoire.

Par la création de ce SAMSAH, le Pôle HIS BFC affirme sa volonté de proposer des réponses inclusives, coordonnées et modulables, afin de favoriser l'autonomie, la qualité de vie et l'inclusion sociale des personnes adultes en situation de handicap.

# 2 : EPNAK ÎLE-DE-FRANCE «

## Le mot du Directeur Territorial
Élian Giraud

**# DYNAMIQUE**

L'année 2025 confirme la dynamique de notre territoire avec la réalisation de plusieurs projets structurants et notre engagement pour le respect des droits des personnes accompagnées.

L'UEMA d'Athis Mons et la Passerelle Pro78 ont été inaugurées, renforçant notre offre d'accompagnement. Nous avons également célébré les 20 ans du SAVI et les 70 ans de l'IMPRO, témoignant de la pérennité de nos actions.

L'axe prioritaire a porté sur les droits des personnes accompagnées, illustré par la signature de la charte Romain Jacob et le développement d'un partenariat avec la Délégation départementale d'aide aux victimes portée par la Police Nationale en Essonne.

Ces avancées soulignent notre engagement à placer les personnes accompagnées au cœur de nos actions et à renforcer nos collaborations institutionnelles.

## Les Chiffres clés du territoire

**19**
Établissements, services, unités et plateformes

**3**
Pôles

**887**
Places autorisées

**3**
Départements

**30,2 M**
De budget

**330,5**
Professionnels (en ETP)
dont 93 en statut FPH

**914**
Personnes accompagnées, dont **28** jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance, **209** TSA et **233** avec troubles psychiques

## Pôle Habitat et Inclusion Sociale

**Une stratégie d'accompagnement orientée vers l'inclusion sociale et la formation.**

L'année a été marquée par la consolidation des orientations du pôle HIS, privilégiant l'inclusion et le développement des compétences. Parmi les actions phares, la participation à la course de caisses à savon de Dourdan a illustré de manière concrète cette dynamique. Fruit d'un travail collaboratif mené sur une année, la caisse à savon "dragon" a dévalé les rues de la cité médiévale sous les applaudissements du public. Cette aventure, rassemblant personnes accompagnées et professionnels, a permis de mobiliser et valoriser des savoir-faire variés : conception, création, organisation, maîtrise technique. Au-delà du défi sportif, l'événement a renforcé la mixité, l'autonomie et le pouvoir d'agir, tout en affirmant la place du pôle HIS dans la vie locale. Une initiative emblématique qui illustre la volonté d'ouvrir toujours davantage les accompagnements sur le territoire et de poursuivre des projets inclusifs et fédérateurs.

## Pôle Socialisation Inclusion Scolaire Nord

**Le Certificat de Spécialisation Pâtisserie, un des projets structurants de l'année 2025 de l'Institut Gustave Baguer !**

L'année 2025 marque un tournant pour l'Institut Gustave Baguer avec l'ouverture de la Mention Complémentaire Pâtisserie en Boutique. Cette formation forme des professionnels capables de réaliser et présenter une large gamme de créations sucrées : pâtisseries traditionnelles, spécialités, ainsi que des desserts destinés à la restauration ou au salon de thé. Accessible à tous, sans orientation MDPH spécifique, et proposée en alternance, la Mention complémentaire a ainsi accueilli ses premiers élèves cette année !

Autour de cette dynamique, d'autres avancées structurantes ont marqué l'année de l'Institut :

- La stabilisation des équipes ;
- La nomination d'un directeur adjoint ;
- La réhabilitation d'un pavillon d'hébergement favorisant l'autonomie de quatre jeunes majeurs dans un cadre sécurisé et expérientiel.

Autant d'initiatives qui illustrent un établissement en mouvement, engagé pour et avec ses élèves et étudiants.

## Pôle Socialisation Inclusion Scolaire Sud

**Lutte contre les violences sexuelles : un plan d'actions concrètes pour la sécurité des jeunes victimes d'abus sexuels.**

Deux jeunes accompagnés par l'IMPro de Gillevoisin, Mariame et Jugurtha, ont participé aux travaux du groupe « Miroir » de la CIIVISE, aux côtés de treize autres adolescents. Ce groupe vise à renforcer la place de la parole des jeunes dans les politiques publiques de lutte contre l'inceste et les violences sexuelles.

Ce groupe a contribué à l'élaboration de 23 recommandations portant sur la mobilisation des jeunes, la protection des mineurs sur les réseaux sociaux et l'amélioration de l'écoute des enfants victimes. Les travaux ont été restitués à Paris lors d'une conférence de presse puis à l'Assemblée nationale, où Mariame a présenté les conclusions du groupe.

Cette participation s'inscrit dans la continuité d'un groupe de travail mené à l'IME sur l'amélioration des conditions d'accompagnement et de sécurité des jeunes auteurs ou victimes d'abus sexuels, visant à définir des actions concrètes sur l'ensemble du parcours, de l'admission à la sortie.

## Pôle Compétences et Inclusion Professionnelle

**Ouverture et inauguration de Passerelle Pro 78.**

La nouvelle antenne ESRP Passerelle PRO 78, implantée à Guyancourt (Yvelines), a ouvert ses portes au public le 23 juin 2025, à la suite de l'obtention de l'agrément délivré par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France.

Ce dispositif préparatoire à l'insertion professionnelle a pour mission d'accompagner des personnes âgées de plus de 20 ans présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) dans la construction, la consolidation et la mise en œuvre de leur projet professionnel, en favorisant leur inclusion durable que ce soit en milieu ordinaire ou protégé, dans le respect du projet de la personne.

L'inauguration officielle de Passerelle PRO 78 s'est tenue le lundi 13 octobre 2025, en présence de représentants de l'ARS, de Monsieur le Maire de Guyancourt, de la Directrice de France Travail, ainsi que de nombreux partenaires médico-sociaux du territoire.

Entre juin et décembre 2025, dix stagiaires ont été admis au sein du dispositif. À terme, la plateforme accompagnera 18 stagiaires dans leur parcours vers l'insertion professionnelle.

# 3 : EPNAK SUD-OUEST «

## Le mot du Directeur Territorial
Sébastien Jacquet

**# ENSEMBLE**

**Ensemble, nous avons continué à avancer, pas à pas, pour préparer l'avenir.**

L'année 2025 a marqué une étape importante pour l'EPNAK Sud-Ouest, faite de nouvelles ouvertures, de coopérations renforcées et d'une attention constante portée aux personnes accompagnées.
L'accueil des premiers enfants et jeunes majeurs en situation de multi-vulnérabilités traduit notre engagement à répondre aux besoins les plus complexes. L'ouverture de Lo Ligot 87 à Limoges et l'intégration des ESPO/ESRP du CRIC Toulouse ont renforcé notre présence territoriale. La poursuite de l'expérimentation du relais parental ETAPE 16, ainsi que notre implication dans la mise en œuvre de la PEA 31 et du DAPV 31, témoignent de la confiance accordée par nos partenaires et de notre volonté de travailler en complémentarité.
En parallèle, la structuration de l'équipe territoriale, avec l'arrivée de nouvelles compétences en ressources humaines et en informatique, et le déploiement progressif du DUI dans plusieurs ESSMS, accompagnent l'évolution de nos pratiques.
Ces avancées sont le fruit d'un travail collectif, au service de parcours plus cohérents et d'accompagnements de qualité.

## Les Chiffres clés du territoire

**24**
Établissements, services, unités et plateformes

**8**
Départements

**1083**
Places autorisées

**2**
Régions

**27,3 M**
De budget

**255,1**
Professionnels (en ETP)
dont 37 en statut FPH

**1372**
Personnes accompagnées, dont **87** jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance, **152** TSA, **353** personnes accompagnées dans le droit commun.

## Fait marquant : Nouvelle organisation territoriale – 2025

Début 2025, l'EPNAK Sud-Ouest était présent en Occitanie avec cinq ESSMS en Haute-Garonne et en Ariège, coordonnés par un Directeur Adjoint de Territoire (DAT) EPNAK Occitanie.

Au 1er juillet 2025, l'EPNAK a repris deux ESSMS à Toulouse (290 places), eux-mêmes pilotés par une directrice adjointe.

L'organisation territoriale EPNAK Sud-Ouest a été recomposée à cette date et repose désormais sur **quatre sous-territoires**, chacun piloté par un DAT : Nord et Sud Nouvelle-Aquitaine, Nord et Sud Occitanie.

Cette réorganisation vise à **renforcer la gouvernance, harmoniser les pratiques et structurer les actions** pour une meilleure coordination et lisibilité des ESSMS sur le territoire.

## EPNAK Sud Nouvelle-Aquitaine (SNA)

### Création et mise en œuvre des MECS Enfantastics et DKlic

Les MECS Enfantastics et DKlic ont été créées dans le cadre d'un appel à projets du Conseil Départemental de la Gironde pour accompagner des enfants et jeunes majeurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), en situation de multi-vulnérabilité.

Elles proposent un accueil avec hébergement en petits collectifs, selon une approche de type familial, au sein de villas situées en centre-ville de Pessac et Mérignac. Enfantastics accueille six enfants, complété par un placement chez un assistant familial, tandis que DKlic accompagne cinq jeunes majeurs et dispose d'un appartement en colocation à Bordeaux pour trois d'entre eux.

Autorisées le 17 juillet 2024, les structures ont ouvert entre novembre 2024 et janvier 2025, après un travail de transition mené avec les partenaires pour sécuriser les parcours.

## EPNAK Nord Nouvelle-Aquitaine (NNA)

En novembre 2025, l'EPNAK a ouvert Lo Ligot 87, un dispositif dédié aux mineurs en situation complexe, composé d'une villa de répit de 5 places et d'une équipe mobile intervenant sur l'ensemble de la Haute-Vienne. Pensée comme un lieu de vie à taille humaine, la villa se distingue volontairement des codes institutionnels et offre un cadre sécurisant et bientraitant.

Le dispositif vise à prévenir les ruptures de parcours, à soutenir les jeunes sur les plans éducatif et thérapeutique et à appuyer les lieux de vie partenaires pour favoriser des trajectoires plus stables et inclusives. Fin 2025, la file active atteint 15 accompagnements sur 20 autorisés, confirmant un besoin marqué et un ancrage territorial rapide.

## EPNAK Sud-Occitanie (SOCC)

### Le portage commun de dispositifs

En 2025, l'EPNAK Sud-Occitanie a consolidé son engagement dans le copilotage de dispositifs structurants en Haute-Garonne : la Communauté 360, la Plateforme Emploi Accompagné 31 (PEA 31) et le Dispositif d'Assistance au Projet de Vie 31 (DAPV 31).

Cette implication se traduit par une participation active aux comités de pilotage et la mobilisation de professionnels dédiés. Intégrée fin 2024, l'EPNAK est devenu le sixième co-porteur de la PEA 31, aux côtés de l'APF France Handicap, l'ARSEAA, l'ASEI, l'UCRM et YMCA Occitanie, sous gouvernance ASEI. Le DAPV 31, coporté par cinq organismes, s'appuie sur un pilotage collégial.

En 2025, ces coopérations ont renforcé les partenariats, favorisé le partage de pratiques et soutenu l'émergence de réponses innovantes.

## EPNAK Nord-Occitanie (NOCC)

### La reprise du CRIC Toulouse

À l'issue d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), l'ARS Occitanie a transféré à l'EPNAK la gestion de l'ESRP et de l'ESPO du CRIC de Toulouse, effective depuis le 1er juillet 2025.

L'intégration de ces deux ESSMS et de 61 salariés relevant de la CCN 51 a entraîné une réorganisation territoriale pour renforcer la cohérence et la lisibilité de l'offre. Le diagnostic initial a révélé une activité inférieure aux objectifs et une couverture territoriale partielle.

Le projet prévoit le maintien de 185 places à Toulouse, le redéploiement de 107 places vers cinq départements non couverts et l'évolution des accompagnements (Préparatoire 360, parcours modularisés, ESRP hors les murs), soutenue par un renforcement des compétences conformément au décret n°2020-1216.

# 4 : EPNAK GRAND-OUEST «

## Le mot du Directeur Territorial
Frédéric Payet

**# ACCOMPAGNEMENTS**

**Notre territoire diversifie ses accompagnements et s'ouvre vers le secteur des personnes âgées**

Les professionnels du territoire Grand-Ouest ont poursuivi leurs engagements dans le cadre de la feuille de route 2022-2025 : le développement des innovations médico-sociales « sur mesure » pour des personnes sans solution au sein des « zones blanches » et le positionnement de l'EPNAK en tant qu'établissement ressource, notamment à Saint-Pierre et Miquelon.

**En Normandie**, le projet de relocalisation de l'offre de Réadaptation Professionnelle située à Oissel s'est accéléré : mise en place progressive du travail en plateforme ; lancement du projet de transformation de l'offre en dispositifs préparatoires polyvalentes dans différents bassins d'emploi à forts besoins, en capitalisant sur l'ingénierie développée dans le territoire EPNAK Sud-Ouest.

**Côté ESRP Bretagne**, dans le cadre du CPOM 2024-2028, un accent particulier est porté sur le démarrage des Prestations d'Evaluation Conseil : évaluations courtes pluridisciplinaires en appui du milieu ordinaire, pour évaluer le besoin en accompagnement médico-social des personnes en parcours d'insertion professionnelle. Un accent est également mis sur l'accompagnement de publics spécifiques tels que les jeunes provenant de DIME et de DITEP, ou encore les travailleurs d'ESAT.

## Les Chiffres clés du territoire

**11**
Établissements, services, unités et plateformes

**3**
Pôles

**637**
Places autorisées

**4**
Régions

**17 M**
De budget

**209,2**
Professionnels (en ETP)
dont 21,9 en statut FPH

**1059**
Personnes accompagnées, dont **12** jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance, **132** TSA, **432** personnes accompagnées dans le droit commun.

**En Mayenne**, la Plateforme de Répit aux aidants (PFRA53) a été confirmée par l'ARS Pays de la Loire avec une autorisation médico-sociale de 15 ans. Elle poursuit son offre de service à destination des familles aidantes et permet de partager les différentes prestations des acteurs du département.
De même, le dispositif expérimental MarMay, qui accueille 12 enfants et jeunes ayant une double vulnérabilité et à profils complexes, a bénéficié d'un accompagnement renforcé pour consolider son approche médico-sociale en lien avec les services de pédopsychiatrie.

Enfin, l'année 2025 ouvre une perspective intéressante pour le Grand-Ouest, celle d'accompagner un nouveau public : les personnes âgées. En octobre, dans le Loiret, l'équipe territoriale a démarré la première activité de la Plateforme Territoriale Solidarités Autonomie (PTSA45) : l'EHPAD à domicile.

### Appui-ressource du territoire Grand Ouest à Saint-Pierre-et-Miquelon

Pendant plus de 2 ans d'animation de la mission PTITH975 (Plan Territorial pour l'Insertion des Travailleurs en situation de Handicap), l'EPNAK a tissé des liens institutionnels renforcés et créé des partenariats importants. L'EPNAK est ainsi reconnu sur l'archipel comme un groupe public « appui-ressource » pouvant assurer l'animation des politiques publiques sociales et médico-sociales, le soutien et l'accompagnement de structures en difficulté.

2 enjeux majeurs ont ainsi marqué l'année 2025 :

- L'aboutissement de la feuille de route à 3 ans du PTITH975, élément structurant dans l'accompagnement des politiques publiques de l'insertion des personnes en situation de handicap ;
- L'appui renforcé de l'association Restons Chez Nous, unique Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile de Saint-Pierre-et-Miquelon, pour lui permettre de répondre aux futurs besoins de l'archipel.

L'appui stratégique de Restons Chez nous, engagé fin 2024, a duré toute l'année. La Direction Territoriale a mobilisé près de 6 ETP en soutien, représentant environ 800 heures de travail sur les dossiers prioritaires – gestion de crise, gouvernance, finances, RH, alignement réglementaire et mise en œuvre des recommandations issues d'audits et d'inspections du travail.

L'ensemble de cet investissement a conduit à renforcer la gouvernance de Restons Chez Nous, à stabiliser la direction et à travailler à la viabilité économique de l'offre, dans un contexte marqué par la réforme des Services d'Aide à Domicile (SAD) et les enjeux d'aménagement de l'offre sur l'île de Miquelon.

En parallèle, avec une présence régulière sur l'archipel, l'équipe d'animation du PTITH975 a mené à terme la mission triennale PTITH 2023-2025. Un bilan des actions concrètes de sensibilisation auprès des employeurs et du grand public (témoignages, émissions locales, spot TV, ateliers pédagogiques, escape game…) et du développement d'outils structurants (site internet dédié, guide numérique, tableau de bord partagé…) a permis de faire émerger des préconisations pour les 3 prochaines années :

- Positionner et articuler le PTITH avec le Comité pour l'Emploi ;
- Poursuivre la dynamique ;
- Mettre un accent sur les transitions « Jeunes » (sortant du système scolaire) ;
- Poursuivre les actions à destination des employeurs privés et publics ;
- Faire de la SEEPH le grand rendez-vous sur le thème Emploi/Handicap ;
- Impulser de nouveaux outils sur l'archipel : Emploi Accompagné, Entreprise Adaptée, ESRP, SAMSAH.

### Lancement opérationnel de la PTSA Communauté de Communes des 4 Vallées (CC4A) Loiret (45)

Cette année marque le véritable lancement opérationnel de la Plateforme Territoriale Solidarité Autonomie (PTSA) EPNAK CC4V dans le Loiret et l'entrée du territoire Grand-Ouest dans le secteur des personnes âgées.
Suite à la sélection du projet de l'EPNAK Grand-Ouest par l'ARS Centre-Val de Loire et le Département du Loiret fin 2024, les équipes ont engagé dès début 2025 la mise en place d'un dispositif innovant d'accompagnement à domicile, pensé comme un « EHPAD hors murs ». Celui-ci intègre :

- Un accompagnement à domicile « Soin et Aide » ;
- Un renfort médico-social ;
- Un accueil de jour itinérant prévu sur 5 communes de la CC4V ;
- Des offres de répit ;
- Un habitat intermédiaire, inclusif.

Le premier semestre 2025 a été principalement consacré à finaliser le recrutement de l'équipe de la PTSA CC4V 45, la recherche des locaux, la commande des équipements et des véhicules, ainsi qu'à préparer l'organisation interne et le déploiement du dispositif, en lien avec les partenaires de la CC4V (ADAPAGE, association Beauce Val Service, mairies…) et les acteurs du secteur (Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise, etc.).
Les premiers accompagnements d'« EHPAD à domicile » ont concrètement débuté en octobre avec 7 personnes âgées dépendantes accompagnées chez elles.

Dans un contexte local marqué par la fermeture de l'EHPAD de Dordives et les attentes fortes des élus de la CC4V, ce début d'activité constitue une étape décisive. La PTSA EPNAK CC4V se positionne ainsi comme une réponse structurante et partenariale pour soutenir le maintien à domicile, l'autonomie et la coordination médico-sociale des personnes âgées et des personnes handicapées vieillissantes sur le territoire du Loiret.

# 5 : EPNAK NORD-EST «

## Le mot de la Directrice Territoriale
Gisèle Leclaire Liebgott

**# ENGAGEMENT**

2025 met l'accent sur l'engagement constant des équipes dans la réalisation de leurs missions et leur haut niveau de qualité, reconnu lors des évaluations externes ou des audits de certification Qualiopi.

Mobilisées au quotidien, nos équipes ont assuré un accompagnement individualisé, fondé sur la qualité, la sécurité et le respect des droits des personnes en situation de handicap dans un contexte dynamique d'activité. Leur expertise pluridisciplinaire et leur implication ont permis de consolider une culture professionnelle exigeante, centrée sur les attentes et les besoins des usagers, plaçant au cœur des pratiques l'autodétermination. Parallèlement, une dynamique de développement s'est affirmée, portée par des projets structurants (POST ESAT, VIVRE SES CHOIX, les PAMOFIP, le déploiement des dispositifs RECOPRO, des Appuis Spécifiques ou encore la diversification des activités portées par l'Atelier des Savoirs par exemple). Cette mobilisation a renforcé la capacité d'adaptation des services, soutenant l'évolution des pratiques et contribuant à une offre d'accompagnement toujours plus pertinente, inclusive et innovante.

## Les Chiffres clés du territoire

**14**
Établissements, services, unités et plateformes

**2**
Régions

**440**
Places autorisées

**12**
Départements

**12,5 M**
De budget

**143,2**
Professionnels (en ETP)
dont 31,6 en statut FPH

**1492**
Personnes accompagnées, dont **53** TSA, **23** personnes accompagnées dans le droit commun.

## Fait marquant : La démarche de promotion de la bientraitance a constitué une action structurante au cours de l'année 2025.

Elle s'est concrétisée par la formation de six professionnels (dont 5 professionnels certifiés AFNOR : Référent(e) Bientraitance dans les secteurs social, médico-social et sanitaire) visant à renforcer les compétences internes et à insuffler une démarche structurante à l'échelle du territoire. À cette fin, une instance dédiée à la lutte contre les maltraitances et à la promotion de la bientraitance a été créée : l'ITLMPB (Instance Territoriale de Lutte contre les Maltraitances et Promotion de la Bientraitance).

Les référents ont pour mission d'observer et de prévenir, de sensibiliser et de promouvoir la démarche, de conseiller et d'accompagner, de contribuer à la gestion des situations sensibles ainsi que d'évaluer les pratiques. Cette organisation renforce la gouvernance qualité et témoigne de l'engagement institutionnel en faveur de la protection, de la sécurité et du respect des droits des personnes accompagnées. La culture commune de bientraitance au sein de l'ensemble des établissements et services s'en trouve ainsi consolidée.

Cette instance s'appuiera notamment sur les contributions **des personnes accompagnées, des professionnels, des experts et des membres du Conseil d'Administration.**

# 6 : EPNAK SUD-EST «

## Le mot du Directeur Territorial

Pascal Bertrand

**# TRANSFORMATION**

Les 3 plateformes PAOFIP 38 & 69 et Access TND poursuivent leurs progressions sur les plans de l'activité, des accompagnements, du nombre de places et des implantations.
Pour Odile Serre, Cheffe de service de la plateforme de Grenoble (PAOFIP 38), les situations dans le nord et le sud de l'Isère ne sont pas superposables. En 3 années de fonctionnement et avec 20 places à l'ouverture, la liste d'attente est de 160 à fin 2025. Le délai pour bénéficier des services de la PAOFIP 38 s'allonge, créant désormais des ruptures de parcours pour les personnes accompagnées.
Pour se rapprocher des bassins de vie, la PAOFIP 38 ouvre deux antennes dans des locaux mis à disposition par France Travail à Voiron et à Saint-Marcellin.
La Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) de Grenoble a également identifié des besoins sur le bassin de Vienne. En réponse, nous avons déposé fin 2025 un dossier de création d'une nouvelle PAOFIP sur ce territoire.
La PAOFIP 69, quant à elle, projette de se démultiplier à Tarare dans l'ouest du Beaujolais.

## Les Chiffres clés du territoire

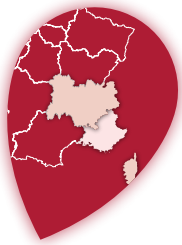

**4**
Établissements, services, unités et plateformes

**2**
Départements

**218**
Places autorisées

**4,8 M**
De budget

**47,8**
Professionnels (en ETP)
dont 6,8 en statut FPH

**183**
Personnes accompagnées, dont **38** TSA, **40** personnes accompagnées dans le droit commun.

Cette proposition a été retenue par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre, plus large, d'une augmentation de 7 places pour la PAOFIP 69 dont 5 spécifiques TSA. Laetitia CRINDAL, cheffe de service de la plateforme de Villefranche-sur-Saône (PAOFIP 69), recherche actuellement des locaux pour y implanter notre nouvelle antenne. L'ouverture des 7 places ne pourra se faire qu'à partir de 2026, sur financement complémentaire de l'ARS.
L'ESRP EPNAK LYON a retravaillé en 2025 la transformation de son offre pour pallier à l'érosion de son activité. L'ESRP s'oriente vers un fonctionnement en plateforme pour faciliter l'accès à l'ensemble des prestations nécessaires à la continuité des parcours.
Le dispositif "Projet d'Avenir" évoluera pour garantir une réponse plus lisible et un parcours modulable répondant aux besoins spécifiques de chaque personne accompagnée pour mûrir son projet professionnel.
L'offre de formations qualifiantes est requestionnée pour une meilleure attractivité. Le Dispositif de Formation Accompagnée (DFA) se structure en synergie avec les autres adhérents de la FAGERH et se développe au sein des organismes de formation de droit commun permettant ainsi l'accès à l'ensemble de l'offre de formation de la région avec un accompagnement médico-social.
Une demande de transformation de 10 places de l'ESRP au profit de l'Access TND sur le même site est en cours d'étude par l'ARS. Ces 10 nouvelles places seront spécifiquement dédiées aux jeunes TSA de 16 à 18 ans pour travailler leur projet d'orientation professionnelle.

# 7 : EPNAK GUYANE - ANTILLES «

## Le mot du Directeur Territorial

**Réginaldo Grâce-Etienne**

**# DYNAMISME**

L'année 2025 a constitué une étape décisive pour l'EPNAK Guyane - Antilles. Elle s'inscrit pleinement dans la feuille de route stratégique nationale et confirme la capacité de notre établissement public à conjuguer proximité territoriale, exigence institutionnelle et innovation au service des politiques publiques. Le renforcement de la direction territoriale et des fonctions ressources a permis de consolider notre organisation, de sécuriser nos pratiques et d'accompagner les équipes dans un contexte de transformation soutenue.

Cette dynamique s'est traduite par une mobilisation forte autour de projets structurants : réponses à appels à projets et à manifestations d'intérêt, perspectives de reprise et de transformation de dispositifs, et dépôt d'un projet ambitieux de Village d'enfants en Guyane. Ces travaux préfigurent les orientations du futur CPOM et traduisent notre volonté de développer une offre adaptée aux besoins du territoire, en lien étroit avec les partenaires et les autorités de tutelle. Le développement de l'offre médico-sociale et de l'emploi accompagné confirme, par ailleurs, le rôle de l'EPNAK comme acteur public de référence de l'inclusion et de l'autodétermination des personnes.

L'année 2025 a également été marquée par une attention constante portée à la qualité, à la prévention des risques, à la qualité de vie et des conditions de travail, ainsi qu'au dialogue social, dans une logique de responsabilité et de confiance.

## Les Chiffres clés du territoire

**10**
Établissements, services, unités et plateformes

**2**
Pôles

**214**
Places autorisées

**12,8 M**
De budget

**122**
Professionnels (en ETP)

**388**
Dont **119** jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance et **158** personnes accompagnées par la plateforme de réadaptation professionnelle PAGOFIP

## Fait marquant : Structuration de l'offre et engagement territorial

L'année 2025 marque une étape déterminante pour l'EPNAK Guyane - Antilles, avec en premier lieu la structuration et la pérennisation de la PAGOFIP. Alors que son autorisation en tant que structure expérimentale arrivait à échéance le 6 décembre, l'Agence Régionale de Santé a, par arrêtés du 4 novembre 2025, acté sa transformation en deux dispositifs : un ESPO et un ESRP, chacun doté de 25 places. Cette reconnaissance institutionnelle constitue un événement structurant et stratégique pour le territoire ainsi qu'un point d'appui majeur pour le futur CPOM. Elle sécurise durablement les parcours des personnes en situation de handicap, renforce l'offre territoriale d'inclusion professionnelle et consolide l'articulation entre secteur médico-social, service public de l'emploi et acteurs de la formation.

La SEEPH 2025 a illustré de manière concrète l'engagement territorial de l'EPNAK. Organisée le 18 novembre autour du handicap psychique, une rencontre a favorisé le dialogue entre employeurs, partenaires et personnes concernées, tout en valorisant des dispositifs tels que la PAGOFIP et le Dispositif Emploi Accompagné. Elle a ainsi réaffirmé notre capacité à promouvoir des parcours inclusifs, durables et ancrés dans les réalités locales, conformément à son objectif : **Favoriser l'autodétermination et l'inclusion, au plus près des territoires.**

# # GLOSSAIRE

**AAM :** Accueil et Accompagnement Médicalisé
**AAP :** Appel À Projets
**AFEST :** Action de Formation En Situation de Travail
**AFPA :** Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
**AMI :** Appel à Manifestation d'Intérêt
**ANS :** Agence du Numérique en Santé
**ANESM :** Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
**APEIS :** Association de Parents et Amis d'Enfants Inadaptés du Sénonais)
**ARS :** Agence Régionale de Santé
**ASE :** Aide Sociale à l'Enfance
**BFC :** Bourgogne-Franche-Comté
**CDAPH :** Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
**CFEA :** Collectif France Emploi Accompagné
**CNH :** Conférence Nationale du Handicap
**CNS :** Conférence Nationale de la Santé
**CNSA :** Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
**CNCPH :** Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées
**CPOM :** Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
**CTS 89 :** Comité Territorial de Santé de l'Yonne
**CVS :** Conseils de la Vie Sociale
**DAC :** Dispositif d'appui à la coordination
**DAME :** Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif
**DFA :** Dispositif de Formation Accompagnée
**DEETS :** Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
**DESTC** : Dispositif Expérimental pour Situation Très Complexe
**EAM :** Établissement d'Accueil Médicalisé
**EANM :** Établissement d'Accueil Non Médicalisé
**EEAP :** Établissements et Services pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
**EEG :** Électroencéphalogramme
**EMAS :** Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation
**EPMS :** Établissement Public Médico-Social
**ESAT :** Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail
**ESPO :** Établissements et Services de PréOrientation
**ESRP :** Etablissements et Services de Réadaptation Professionnelle
**ESSMS :** Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux
**ETP** : Équivalent Temps Plein
**FIR** : Fonds d'Intervention Régional
**FPH** : Fonction Publique Hospitalière

**GCSMS :** Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale
**HAS :** Haute Autorité de Santé
**HIS :** Habitat et Inclusion Sociale
**IDE :** Infirmier(e) diplômé(e) d'État
**IME :** Institut Médico-Educatif
**IPL :** Dispositif d'Insertion par le logement
**ITEP :** Institut Thérapeutique Educatif & Pédagogique
**MAS :** Maison d'Accueil Spécialisée
**MDPH :** Maison Départementale des Personnes Handicapées
**MECS :** Maisons d'Enfants à Caractère Social
**MFR :** Maison Familliale et Rurale
**MPSI :** Médico-Psycho-Social-Insertion
**PAD :** Plateforme d'Accompagnement à Distance
**PAOFIP :** Plateforme d'Accompagnement Orientation Formation Inclusion Professionnelle
**PAGOFIP :** Plateforme d'Accompagnement Guyanaise Orientation Formation Inclusion Professionnelle
**PAMOFIP :** Plateforme d'Accompagnement Mobile Orientation Formation Inclusion Professionnelle
**PCPE :** Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
**PEA EPNAK :** Plateforme Emploi Autisme
**PISP :** Pôle d'Insertion Socio-Professionnelle
**PRITH** : Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés
**PTSM :** Projet Territorial de Santé Mentale
**RBPP :** Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles
**RQTH :** Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
**SAMSAH :** Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
**SAVI :** Service d'Accueil à Visée Inclusive
**SAVS :** Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
**SAJ :** Service d'Accueil de Jour
**SEEPH :** Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées
**SESSAD :** Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
**SESSAD EPNAK PEPS :** Pour l'Éducation, la Pédagogie et les Soins
**SESSAD EPNAK POP :** Pour l'Orientation Professionnelle
**SHVS :** Service d'Hébergement et de Vie Sociale
**TND :** Troubles du Neuro-Développement
**TSA :** Troubles du Spectre de l'Autisme
**UEE :** Unité d'Enseignement Externalisée
**UEEA :** Unité d'Enseignement Elémentaire Autisme
**ULIS :** Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

Directeur de publication : **Emmanuel Ronot**
Rédaction : **Claude Michaud - Mélina Acef**
Conception graphique : **Communication EPNAK**

EPNAK